

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 25 mai 2020 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Esther Fortin, Manon Bougie et Solange Thibodeau, messieurs les conseillers Serge Thomassin, Tom Redmond, Jean Perron, Jean-Pierre Fortier et Renaud Fortier.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Claude Morin.

Sont aussi présents messieurs Claude Poulin directeur général et Jean M^cCollough, greffier et directeur du Secrétariat général.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE.

CONSTAT DU QUORUM.

OUVERTURE :

La séance est ouverte à 19 h 35.

ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION N^o 20-11911

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par le greffier;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par le greffier.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL :

RÉSOLUTION N^o 20-11912

Séance ordinaire du 11 mai 2020

ATTENDU : qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et Villes*, et que le greffier est donc dispensé d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2020 soit accepté tel que préparé et rédigé par le greffier.

ADOPTÉE

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS :

RÉSOLUTION N° 20-11913

Approbation du paiement des comptes

ATTENDU : le rapport préparé par Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, directrice du Service des finances et trésorière en date du 14 mai 2020, dans lequel elle recommande le paiement des comptes au montant de 769 058,12 \$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
ET RÉSOLU unanimement

QUE la directrice du Service des finances et trésorière Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes au montant total de 769 058,12 \$ couvrant la période du 1^{er} mai 2020 au 14 mai 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11914

Acceptation de la soumission conforme pour l'exploitation des installations aéroportuaires de Saint-Georges pour une période de 5 ans

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu la soumission suivante :

<u>NOM DU SOUMISSIONNAIRE</u>	<u>MONTANT</u>
AVIATION CMP INC.	1 584 447,48 \$

ATTENDU : que suite à l'analyse de la soumission déposée par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme dans un rapport en date du 14 mai 2020 que la soumission reçue est conforme et nous recommande de l'accepter;

ATTENDU : que ce rapport a été déposé et discuté au comité général du 19 mai 2020;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la soumission déposée par **AVIATION CMP INC.** au **montant total de 1 584 447,48 \$**, incluant toutes taxes applicables, **pour la fourniture et l'exploitation des installations aéroportuaires de Saint-Georges une période de 5 ans débutant le 1^{er} juin 2020**, le tout suivant la soumission déposée et les documents de soumissions lesquels font partie intégrante de la présente résolution comme s'ils étaient au long reproduits.

QUE le tout soit payable à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11915

Acceptation de la soumission conforme pour le transport des enfants par autobus pour sorties diverses

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 2 fournisseurs, la Ville a reçu la soumission suivante :

<u>NOM DU SOUMISSIONNAIRE</u>	<u>MONTANT</u>
AUTOBUS BRETON INC.	54 992,54 \$

ATTENDU : que suite à l'analyse de la soumission déposée par Mme Louise Côté, chef de Division – approvisionnement, celle-ci nous confirme dans un rapport en date du 7 mai 2020 que la soumission reçue est conforme et elle nous recommande de l'accepter;

ATTENDU : que ce rapport a été déposé et discuté au comité général du 19 mai 2020;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la soumission déposée par **AUTOBUS BRETON INC.** au montant de **54 992,54 \$**, incluant toutes les taxes applicables, **pour le transport des enfants par autobus pour sorties diverses pour une période de 12 mois débutant le 20 juin 2020**, le tout suivant la soumission déposée et les documents de soumissions lesquels font partie intégrante de la présente résolution comme s'ils étaient au long reproduits.

QUE la somme de 54 992,54 \$, incluant toutes les taxes applicables, soit financée selon la demande réelle à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11916

Engagement de la Ville dans le cadre du programme d'aide financière PRIMEAU

ATTENDU : que la Ville a procédé à l'appel d'offres du projet d'installation d'un réseau d'égout sanitaire dans le secteur des 77^e Rue et 78^e Rue et un prolongement d'aqueduc sur une partie de la 78^e Rue;

ATTENDU : que pour obtenir la confirmation de la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Ville doit s'engager à réaliser les travaux selon les termes financiers proposés par ce même ministère;

ATTENDU : qu'avec la plus basse soumission, les coûts admissibles au programme PRIMEAU sont évalués à 3 469 553,70 \$, le montant maximal admissible considéré par ce programme est de 3 018 000 \$ avec une subvention maximale attendue de 2 012 000 \$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville s'engage, par la présente résolution, à réaliser le projet d'installation d'un réseau d'égout sanitaire dans le secteur des 77^e Rue et 78^e Rue et un prolongement d'aqueduc sur une partie de la 78^e Rue (numéro de dossier du MAMH : 514 559) selon les termes financiers proposés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11917

Demande au ministère des Transports du Québec de modifier le feu de circulation au coin du boulevard Lacroix et de la 127^e Rue

ATTENDU : que la réouverture des écoles a entraîné des nouvelles façons de faire au niveau du transport scolaire qui ont eu comme conséquence d'augmenter le nombre de parents qui vont reconduire et chercher leurs enfants;

ATTENDU : que cet effet risque de perdurer et que le changement demandé améliorerait aussi la situation existante avant la fermeture des écoles;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil demande au ministère des Transports du Québec de modifier le feu de circulation au coin du boulevard Lacroix et de la 127^e Rue.

QUE ce conseil autorise M. Jean M^cCollough, directeur général adjoint et greffier à faire les représentations nécessaires auprès du ministère.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11918

Autorisation au greffier de procéder aux consultations publiques de différents projets

ATTENDU : que l'arrêté ministériel 2020-33 du 7 mai 2020 permet désormais au conseil de ville de choisir de procéder ou pas à des consultations publiques autres que référendaires faisant partie d'un processus décisionnel;

ATTENDU : que 3 règlements et une dérogation mineure sont en attente d'une procédure de consultation;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise le greffier à procéder aux consultations publiques des projets suivants conformément à l'arrêté ministériel de la ministre de la Santé et des Services sociaux 2020-033 daté du 7 mai 2020.

- Règlement numéro 771-2020 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 afin de modifier le type de zone commerciale entre la 1^{re} Avenue et la rivière Chaudière, près de l'espace Redmond;
- Règlement numéro 775-2020 amendant le Plan d'urbanisme numéro 163-2005 afin de créer une affectation résidentielle de moyenne densité en haut de la 22^e Avenue de part et d'autre du prolongement de la 138^e Rue;
- Règlement numéro 776-2020 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 afin d'autoriser des multifamiliales de 4 logements en haut de la 22^e Avenue de part et d'autre du prolongement de la 138^e Rue;
- Demande de dérogation mineure pour le Pavillon Alfred-Leblond situé au 1590, 49^e Rue Nord.

ADOPTÉE

AUTRE SUJET :

COMPTES RENDUS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Les membres du conseil résument les différentes activités auxquelles ils ont participé et présentent les activités à venir. Un compte rendu de réunion est donné par madame la conseillère Solange Thibodeau sur les Amants de la scène et sur Rues principales, par madame la conseillère Esther Fortin sur le Tennis régional et par monsieur le conseiller Jean Perron sur le Cool FM.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

QUESTIONS DU CONSEIL

Aucune.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h 06, sur proposition de monsieur le conseiller Renaud Fortier, appuyé par madame la conseillère Solange Thibodeau, la séance est levée.

CLAUDE MORIN
Maire

JEAN M^CCOLLOUGH
Greffier
